



COMMUNIQUÉ de PRESSE

COMMUNICATION

CP n° 11 du 9 novembre 2017

Le principe du dernier mot au bachelier consolidé par l'action du Sgen-CFDT

Le Sgen-CFDT a voté cet après-midi en Conseil supérieur de l'Éducation (CSE) en faveur du projet de loi « Plan Étudiants » après l'avoir fait amender pour mieux affirmer le principe du dernier mot au bachelier.

Tout au long de la concertation, le Sgen-CFDT a défendu ce principe au nom de l'émancipation, valeur fondamentale de notre organisation. En effet, le schéma d'accès aux études supérieures, annoncé le 30 octobre par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation se structure désormais autour de l'idée selon laquelle le lycéen a la possibilité d'un choix éclairé et qu'il aura le dernier mot sur son orientation après le baccalauréat, en étant plus fortement soutenu et accompagné dans son parcours d'études.

Le dialogue social qui s'est poursuivi après cette date a permis d'améliorer le projet de loi, qui doit encore passer en CNESER, en précisant notamment ce principe du dernier mot à l'étudiant et les dispositifs de mixité sociale qui se doivent d'accompagner sa mise en œuvre.

Pour autant ce qui s'est joué ici n'est qu'une première étape. Il faudra maintenant agir pour garantir l'effectivité des principes qui sont énoncés, et rien ne se fera sans des évolutions structurelles et sans l'engagement des personnels et la reconnaissance de cet engagement. Cela suppose des moyens humains et financiers suffisants à la fois dans les lycées et dans l'enseignement supérieur, et le Sgen-CFDT agira pour les obtenir.

sgen.cfdt.fr

FÉDÉRATION DES SYNDICATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

47-49 avenue Simon Bolivar

75950 Paris cedex 19

contact presse Bineta NDIAYE

Tel : 01 56 41 51 10 – 06 42 20 18 81

atdepresse@sgen.cfdt.fr